

**Province de Québec
Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance EXTRAORDINAIRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 29 janvier 2018 à 19 h* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Nathalie Traversy, Ginette Nadeau, Marie-Pier Guévin-Michaud ainsi que messieurs les conseillers Jimmy Descôteaux et Steeve Desmarais sous la présidence de monsieur Éric Descheneaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

EST ABSENT :

Michel Bélisle

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-01-036

Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*
Appuyée par la conseillère *Ginette Nadeau*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté.

01. Ouverture de la séance ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du règlement 166-2018 — Règlement relatif à l'imposition et aux conditions de perception des taxes sur le territoire de la Municipalité de Pierreville pour l'exercice financier 2018 ;
04. Adoption du budget 2018 ;
05. Plan triennal des immobilisations 2018-2019-2020
06. Période de questions ;
07. Levée de l'assemblée.

03. ADOPTION DU RÈGLEMENT 166-2018 – Règlement relatif à l'imposition et aux conditions de perception des taxes sur le territoire de la Municipalité de Pierreville pour l'exercice financier 2018

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville doit adopter un règlement d'imposition des taxes uniformisant les taux applicables sur son territoire, à l'exception de certaines taxes spéciales qui continuent d'être à la charge, en tout ou en partie, des anciens territoires ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter un règlement pour l'imposition des taxes 2018 qui aura comme objet d'atteindre ce résultat, tout en respectant les conditions spéciales prévues au Décret de regroupement ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné par le conseiller *Michel Bélisle* lors de la séance régulière du 13 novembre 2017 ;

2018-01-037

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Steeve Desmarais*
Appuyé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que le règlement portant le titre « *Règlement 166-2018 – Relatif à l'imposition et aux conditions de perception des taxes sur le territoire de la Municipalité de Pierreville, pour l'exercice financier 2018* » soit et est adopté.

04. ADOPTION DU BUDGET 2018

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'adoption du budget 2018 de la Municipalité de Pierreville ;

2018-01-038

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*
Appuyée par la conseillère *Ginette Nadeau*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le budget présenté pour l'exercice financier 2018, prévoyant des revenus et des dépenses au montant de 2 852 342 \$.

QUE le rapport prévisionnel déposé en annexe fait partie intégrante de la présente résolution.

05. PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2018-2019-2020

2018-01-039

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*
Appuyée par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le programme triennal d'immobilisation pour les années 2018-2019-2020 où sont prévus les investissements énumérés ci-après ;

DE PUBLIER dans la prochaine édition du journal Le Pierrepont, le document explicatif du programme triennal d'immobilisation qui a été adopté.

Exercice 2018

Législation :

Trois tablettes 3 000 \$

Administration générale :

Deux ordinateurs – Hôtel de ville 5 000 \$

Voirie :

Tracteur 40 000 \$

Camion 30 000 \$

Afficheur de vitesse (2) 11 500 \$

Exercice 2019

Législation

Caméra, projecteur, micro 8 000 \$

Administration générale

Système de carte à puce 6 000 \$

Enseigne électronique 45 000 \$

Voirie

Luminaire, terrain de soccer, secteur Notre-Dame 3 000 \$

Luminaire au DEL 60 000 \$

Loisirs et culture

Lampadaire et bancs 15 000 \$

Exercice 2020

Hygiène du milieu

Usine d'épuration des eaux usées secteur Notre-Dame 2 000 000 \$

06. PÉRIODE DE QUESTIONS

La seconde période de questions débute à 19 h 37 et se termine à 19 h 55.

Ces différents sujets ont été abordés lors de la période de questions :

- Les parcs
- La COOP
- Les surplus
- Fosses septiques
- Rapport sur les chiens
- SPAD

07. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2018-01-040

Il est proposé par le conseiller *Steeve Desmarais*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 19 h 55.

Éric Descheneaux, maire

Lyne Boisvert, directrice générale